



LE GOUVERNEMENT STIGMATISE LES FONCTIONNAIRES ET LES MALADES POUR MIEUX S'EN PRENDRE AUX SERVICES PUBLICS. **Stoppons-le !**

Le vote des budgets de l'Etat et de la sécurité sociale offre l'opportunité au gouvernement de remettre en cause les droits des agent.es publics tout en tentant de les opposer aux salarié-es du privé. On connaît le discours sur les « fonctionnaires privilégié-es ».



Déficits, mythes et réalités ?

En effet, le système capitaliste est en perpétuelle crise. Pour satisfaire la voracité de profits des grandes entreprises, les gouvernements les subventionnent (plus de 150 milliards d'exonération de cotisations sociales et patronales, de crédit d'impôts, de niches fiscales...) créant les déficits et la dette qui nourrit les banquiers.

Le problème n'est donc pas au niveau des dépenses pour les politiques et les services publics, mais bien au niveau des recettes dont le gouvernement nous prive.

Les agent.es publics plus malades que les salarié-es du privé ?

Le gouvernement appuie son projet d'instaurer 3 jours de carence pour les agent-es publics et de rémunérer les collègues en maladie à 90% au lieu de 100% sur la base d'un rapport de l'Inspection générale des finances (IGAS) de juillet 2024. Il montre que les agent-es du publics sont absent.es 3 jours de plus par an que les salarié-es du privé. L'IGAS note, avec beaucoup de clairvoyance, que les arrêts maladie ont explosé entre 2020 et 2022 et que cela s'explique à 70% par le COVID « dans le privé ». Pour les agent.es du public, nos fins inspecteurs ne peuvent « l'expliquer ».

C'est bien connu, les agent.es publics n'ont pas subi la pandémie ! Depuis 2022, la hausse des absences pour raison de santé « amorce une baisse », par exemple de « 75 % pour les infirmiers et aides-soignants des CHU ».

Pourquoi des écarts entre les salarié-es du privé et les agent-es publics ?

L'IGAS compare le profil sociodémographique des salarié-es du privé à celui des agent-es publics (catégories socioprofessionnelles, âge moyen, féminisation, diplôme, structure familiale, maladies chroniques...) avec les « quatre grands types de facteurs reconnus dans la littérature comme ayant un impact sur le niveau d'absentéisme des salariés » (caractéristiques des emplois et des employeurs, des salarié.es, relations employés/salarié.es, facteurs exogènes comme les épidémies saisonnières).

L'IGAS conclue, « les caractéristiques exposent davantage la fonction publique, notamment la FPT et la FPH, à l'absentéisme que le secteur privé. ». Dans la FPT, la moyenne d'âge des agent.es augmente. L'IGAS chiffre l'écart de coûts entre les arrêts maladie des agent.es publics et des salarié-es du privé à 700 millions d'euros, soit à peine 0.50% des aides aux entreprises inscrites au budget de l'Etat.

Ce que l'IGAS et le gouvernement ne nous disent pas

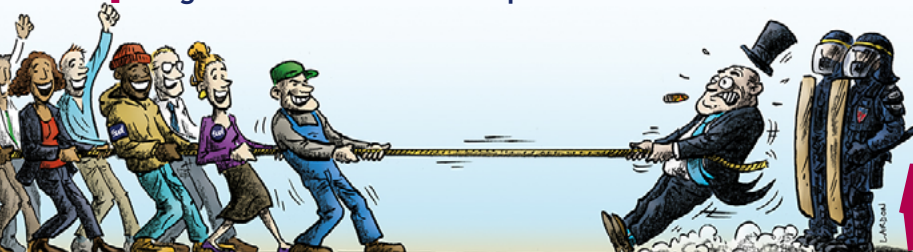
En stigmatisant les fonctionnaires, alors que la population réclame toujours plus de services publics de qualité, ils ne nous disent pas que les jours de carence sont payés à une très grande majorité des salarié-es du privé !



Une urgence : s'attaquer enfin aux vrais problèmes !

S'intéresser à la santé des agent-es publics, c'est diminuer le temps de travail et rétablir la retraite à 60 ans maximum, embaucher, améliorer les conditions de travail et en finir avec le management toxique.

SUD CT revendique l'abrogation des jours de carences, dans le privé comme dans le public, le maintien intégral de la rémunération pour tous les arrêts médicaux et la fin de tous les cadeaux aux entreprises.



Pour les stopper... Va falloir **SE MOBILISER !**

